

OPERATION COLLECTIVE ÉCONOMISEZ SUR VOS DECHETS !

.....

CAHIER DES CHARGES



Version de novembre 2015



SOMMAIRE

1 - PREAMBULE.....	3
2 - INTRODUCTION.....	4
1 - OBJECTIF ET PRINCIPE	4
2 - PERIMETRE DU DIAGNOSTIC.....	5
3 - PHASE 1 : DIAGNOSTIC	7
4 - PHASE 2 : L'ACCOMPAGNEMENT.....	9
5 - MODALITES ORGANISATIONNELLES.....	10
3 - AVANT LA PRESTATION :	10
3.1.1 - Le CV et les références de l'intervenant	10
3.1.2 - Une proposition technique	10
3.1.3 - Une offre financière	10
4 - PENDANT LA PRESTATION.....	11
4.1.1 - Rôle du maître d'ouvrage.....	11
4.1.2 - Rôle du prestataire.....	11
5 - APRES LA PRESTATION : LA RESTITUTION.....	11
6 - CONTRÔLE PAR L'ADEME	12

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Fiche de synthèse	18
Annexe 2 : Exemple de contenu de rapport de diagnostic MFCA.....	188
Annexe 3 : Outil ADEME de calcul MFCA :.....	2121

1 - PREAMBULE

L'AIDE A LA DECISION DE L'ADEME

L'ADEME souhaite contribuer, avec ses partenaires institutionnels et techniques, à promouvoir la diffusion des bonnes pratiques sur les thématiques énergie et environnement. Pour cela, son dispositif de soutien **aux études d'aide à la décision** (pré-diagnostics, diagnostics, étude de projets) est ouvert aux entreprises, aux collectivités et plus généralement à tous les bénéficiaires intervenant tant dans le champ concurrentiel que non concurrentiel, à l'exclusion des particuliers.

Dans le cadre de son **dispositif d'aide à la décision**, l'ADEME soutient financièrement les études avec un **objectif de qualité et d'efficacité** pour le bénéficiaire.

Les Cahiers des Charges de l'ADEME

Les cahiers des charges / guide pour la rédaction d'un cahier des charges de l'ADEME définissent le contenu des études que l'ADEME peut soutenir. Chaque étude est conduite par une société de conseils ci-après dénommée « le prestataire conseil » ou « Bureau d'études », pour un client ci-après dénommé « le bénéficiaire » ou le « Maître d'ouvrage ».

Le suivi technique de l'ADEME

L'ADEME assure un conseil technique et un suivi de la prestation. Pour ce faire, l'aide de l'ADEME implique une transmission des résultats de l'étude. Cette transmission d'information se fera par l'utilisation du portail Internet **DIAGADEME** (www.diagademe.fr) comprenant :

- Le rapport final d'étude
- Une fiche de synthèse complétée (figurant en annexe du présent cahier des charges).

Dans DIAGADEME :

- 1 - le **prestataire conseil** saisit les informations sur le résultat de l'étude
- 2 - le **bénéficiaire** de l'aide de l'ADEME (maître d'ouvrage) saisit son bilan de satisfaction sur la prestation

Compléter DIAGADEME est obligatoire et conditionne le paiement final de la subvention par l'ADEME au bénéficiaire.

La confidentialité de ces informations est garantie par l'utilisation des codes d'accès strictement personnels. Les informations ne sont accessibles que par l'ADEME, le prestataire et bénéficiaire du soutien de l'ADEME.

Contrôle – Bilan des études financées par l'ADEME

L'étude, une fois réalisée pourra faire l'objet - ce n'est pas systématique - d'un contrôle approfondi ou d'être analysée dans le cadre d'un bilan réalisé par l'ADEME. Eventuellement un contrôle sur site pourra être mené par un expert mandaté par l'ADEME afin de juger de la qualité de l'étude, de l'objectivité du rapport, de ses résultats, etc.. Dans tous les cas, le bénéficiaire et/ou le prestataire conseil pourront alors être interrogés sur l'étude et ses conséquences.

Le présent document précise le contenu et les modalités de réalisation et de restitution de l'étude qui seront effectués par un intervenant extérieur au bénéficiaire de l'aide de l'ADEME.

CAHIER DES CHARGES

DIAGNOSTIC EN ENTREPRISE

2 - INTRODUCTION

1 - Objectif et principe

L'ADEME soutient des études d'aide à la décision dans les entreprises : pré-diagnostics, diagnostics, diagnostics + accompagnement, études de projet (études de faisabilité, étude de marché, études à caractère économique ou juridique, étude de pré-figuration d'une solution organisationnelle...). Cette démarche a pour objectif de permettre aux entreprises d'identifier leurs déchets puis leur mode de production et de gestion et de décider, mettre en œuvre et suivre des actions de réduction à la source et de gestion de leurs déchets dans des conditions techniques, économiques, réglementaires et environnementales optimales.

Depuis peu, l'ADEME soutient également la méthode MFCA qui est une méthode de diagnostic basée sur la comptabilité des flux de matières. Elle a été normalisée au niveau internationale en 2011 (ISO 14 051).

L'objectif du diagnostic MFCA est d'aider l'entreprise à réduire simultanément son impact environnemental et ses coûts grâce à la réduction des pertes matières. Les coûts générés par l'existence de produits défectueux, de déchets et autres émissions sont ainsi identifiés par le biais d'une quantification de matière réalisée pour chaque processus de production, puis convertis en unités physiques et monétaires. Cette méthode permet donc à l'entreprise d'améliorer sa performance environnementale et de faire des gains financiers permettant d'améliorer sa compétitivité.

Tous les coûts sont pris en compte : coûts matière, coût de l'énergie et coûts du système (main d'oeuvre et amortissements notamment) et les coûts de gestion des déchets.

La méthode MFCA contribue à rendre « visibles » les pertes matérielles, tant en termes de quantités que de coûts. Elle permet aux organisations d'identifier et de quantifier les pertes. Elle constitue ainsi un outil efficace pour réduire la quantité de déchets générés ainsi que les coûts de production, car elle donne aux organisations la possibilité d'identifier des problèmes et de reconnaître la nécessité de les résoudre.

2 - Périmètre du diagnostic

Afin que le maître d'ouvrage bénéficie du regard d'un expert extérieur à l'entreprise, le diagnostic devra être réalisé par un intervenant ayant la compétence nécessaire et les références en attestant.

Le prestataire établira un état des lieux de la situation déchets de l'entreprise, notamment :

- en dressant un état des lieux de la production et de la gestion des déchets de l'entreprise : identification et quantification des flux et des filières de traitement,
- en évaluant et en informant le maître d'ouvrage sur la réglementation et le contexte local,
- en calculant le coût complet pour évaluer les piste d'action de prévention.

Concernant l'analyse MFCA, dans la mesure du possible :

- le diagnostic porte en priorité sur le (ou les) processus physique(s) qui représente(nt) les principaux enjeux ou marges de progrès potentielles en terme de pertes de matières et de coûts associées,
- le diagnostic porte sur le(s) processus dans son (leur) ensemble. Exemple : réception des intrants, logistique et stockage interne, transformations des matières, livraison des produits et gestion des déchets...
- le diagnostic porte sur l'ensemble des flux physiques (en quantité et en coûts) y compris l'eau et sur l'ensemble des coûts d'achat et de transformation de matières, de système et de gestion de déchets.
- le diagnostic porte sur les processus dans leur fonctionnement réel sur une période représentative en analysant les variations de fonctionnement et leurs causes.

Des actions en rapport avec les flux de matières dont l'objectif est uniquement économique peuvent faire partie de la prestation mais doivent rester marginales.

Les pertes matières ciblées par le diagnostic incluent tous les flux de matière non rentables pour l'entreprise. Ceci définit les déchets au sens large, qu'ils soient valorisés ou non. Le coût complet alloue aux déchets la part qui leur est imputable dans l'ensemble des coûts depuis l'entrée dans le processus jusqu'à leur gestion : prix d'achat des matières ou emballages dont ils sont constitués + part dans les coûts du processus + coût de gestion interne et externe. S'agissant des déchets, le prix de vente est la recette éventuelle du recyclage. Ainsi défini, le coût complet des déchets est toujours supérieur à leur recette de recyclage, même pour les matières ayant un cours élevé de revente comme les métaux.

L'étude des pertes comporte deux aspects principaux :

- Une quantification physique (tonne,...) et économique (€) afin de hiérarchiser les pertes. Le prestataire utilise le bilan équilibré des flux physiques entrants et sortants du processus. Ses calculs sont basés sur la connaissance des processus et les informations disponibles de façon transversale dans l'entreprise.
- Une recherche des causes technologiques et organisationnelles des pertes en remontant autant que possible à leur origines premières afin de trouver les solutions préventives le plus en amont possible. Le prestataire pilote cette recherche avec les équipes qui ont en charges les processus. Il peut notamment s'inspirer des méthodes des méthodes de recherche des causes issues du Lean (diagrammes cause/effet (Ishikawa), méthodes des 5 Pourquoi...) décrit dans la page « [outils LEAN](#) » de la boîte à outils ADEME « [réduire le coût des déchets de mon entreprise](#) »

Le présent diagnostic devra respecter la [norme ISO 14051](#). Concernant les critères laissés à la discrétion de l'organisme par la norme, le prestataire justifiera le choix de ses hypothèses.

Le diagnostic aboutira à la définition d'un plan d'actions hiérarchisées validé avec l'entreprise.

Dans certains cas, des études complémentaires sont également suggérées au chef d'entreprise : diagnostic énergie, études de faisabilité des solutions envisagées, éco-conception des produits ou actions collectives territoriales (écologie industrielle) ou de filières (avec les clients ou les fournisseurs). Ces études peuvent dans certaines conditions être aidées par l'ADEME.

3 - PHASE 1 : DIAGNOSTIC

Le diagnostic devra respecter les étapes de mise en œuvre de la MFCA telles que définit dans la norme.

Etape	Contenu
1 Préparation	<p>Afin de préparer au mieux son intervention, le prestataire procédera à des échanges préalables avec l'entreprise afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de définir les processus qui génèrent les pertes de matière les plus importantes et de préciser le périmètre de l'intervention, • d'identifier les exigences réglementaires déchets applicables à l'entreprise, • de benchmarker les bonnes pratiques de gestion des déchets liées au secteur d'activité de l'entreprise, • de préciser les informations à collecter au préalable dans l'entreprise (factures, suivi des consommation et des pertes, indicateurs...), • d'identifier les personnes impliquées dans cette collecte et le collaborateur qui sera l'interlocuteur du prestataire pour le diagnostic afin de regrouper l'expertise nécessaire, • de préciser le calendrier de la prestation, • de préparer les réunions et les visites sur site (objectifs, personnes présentes).
2 Réunion d'ouverture	<p>Le prestataire organisera sur le site de l'entreprise une réunion d'ouverture afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de confirmer les objectifs de la prestation, • de confirmer l'engagement de la direction et la présence de l'ensemble de expertise nécessaire à la bonne réalisation du diagnostic, • de définir avec l'entreprise le cadre (processus analysés) et la période de fonctionnement sur laquelle portera le diagnostic et les bilans, • de préciser les modalités de réalisation du diagnostic, • d'offrir la possibilité à l'entreprise de poser des questions, • de recueillir des informations générales : organisation et gestion actuelle des processus visés... <p>Il est possible d'inviter l'ADEME à participer.</p>
3 Collecte d'informations sur site et analyse	<p>Au cours du diagnostic, le prestataire recueillera et recoupera les informations concernant les processus visés, les flux qui les traversent, les pertes, les coûts, leurs origines et les pistes d'amélioration. Par l'examen des informations qui auront été rassemblées par le maître d'ouvrage avant le diagnostic et par l'observation directe des processus visés et le dialogue à leur poste avec les personnes qui les font fonctionner.</p> <p>Le prestataire réalisera au cours de son diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des modes de gestion des déchets vis-à-vis de la réglementation et des bonnes pratiques, • La détermination des centres de quantités, • L'identifications des entrées et des sorties pour chaque centre de quantités, • La quantification des flux de matières en unités physiques, • La quantification des flux de matières en unités monétaires.

<p>4</p> <p>Réunion de debriefing</p>	<p>Le prestataire organisera sur le site une réunion de debriefing afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de présenter "à chaud" au maître d'ouvrage les principales informations recueillies sur les processus visés (flux et pertes principaux, non-conformité(s) réglementaire(s) éventuelle(s), bilan des pratiques de gestion des déchets sur site), ainsi que les 1ères pistes d'amélioration envisageables associées. • d'organiser des échanges qui permettront de lever certaines incertitudes, de valider les données recueillies et les voies de progrès envisagées. <p>Il est possible d'inviter l'ADEME à participer.</p>
<p>5</p> <p>Projet de rapport</p>	<p>A l'issue de l'intervention en entreprise, le prestataire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analysera et interprétera les données MFCA recueillies sur le site, • effectuera des recherches complémentaires pour finaliser son analyse et pour détailler et argumenter ses préconisations (solutions techniques, rentabilité...), • rédigera un projet de rapport de diagnostic dont la forme sera laissée à l'appréciation du prestataire en accord avec les demandes de l'entreprise (Cf annexe 2 : exemple de trame de rapport)
<p>6</p> <p>Restitution sur site</p>	<p>La restitution sur site (de préférable en présence du responsable de l'entreprise et du processus diagnostiqué) aura pour objectif de permettre au prestataire et au maître d'ouvrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'échanger sur les résultats présentés dans le projet de rapport, • d'approfondir la recherche des origines des pertes et des solutions pour les réduire sur chaque processus avec les équipes qui en ont la charge, • de valider les principales conclusions du diagnostic, les solutions identifiées et les priorités d'actions, • d'évoquer les modalités concrètes de mise en œuvre du plan d'actions, les aides disponibles, les suites possibles pour poursuivre la démarche. <p>L'ADEME sera invitée à participer à cette restitution.</p>
<p>7</p> <p>Finalisation du rapport diagnostic</p>	<p>A l'issue de cette restitution, le prestataire transmettra au maître d'ouvrage une version définitive du rapport, comprenant une fiche synthétique recto-verso rappelant les principaux enjeux, le plan d'actions validé et ses principales échéances.</p>

4 - PHASE 2 : L'ACCOMPAGNEMENT

L'intérêt principal de l'accompagnement est d'aider l'entreprise à maintenir la dynamique issue du diagnostic et de favoriser la mise en œuvre des actions. L'accompagnement aide l'entreprise à mettre en place une démarche d'amélioration continue basée sur un suivi des flux et des pertes.

8 Préparation	<p>Le prestataire échangera avec le maître d'ouvrage afin de préciser :</p> <ul style="list-style-type: none">• le plan d'actions retenu et l'équipe qui le mettra en oeuvre,• les indicateurs physiques et économiques de suivi des flux, des pertes et du plan d'actions et leur modalités de collecte et de calcul,• le calendrier et les modalités de l'accompagnement (réunions de suivi, visites sur site, répartition des tâches, livrables).
9 Réunions de suivi	<p>Le prestataire organisera des réunions régulières de suivi avec le maître d'ouvrage afin d'étudier avec lui :</p> <ul style="list-style-type: none">• les évolutions de l'activité de l'entreprise et de son contexte ainsi que l'avancement du plan d'actions,• les modalités de suivi des flux physiques et des pertes. Si besoin, le prestataire pourra conseiller l'entreprise dans la construction et la mise en place d'un plan de suivi des pertes matières et de comptage des consommations d'énergie,• les difficultés éventuelles rencontrées et les moyens pour les éviter,• les opportunités d'adapter le plan d'actions et d'engager des études complémentaires (diagnostic énergie...). <p>Lors des réunions sur site, le prestataire travaillera avec les équipes qui font fonctionner les processus pour rechercher avec elles les origines des pertes, des solutions pour les réduire et pour les aider à mettre en œuvre les solutions retenues.</p>
10 Etudes complémentaires	<p>Entre chaque réunion de suivi, le prestataire réalisera les recherches d'informations et les études complémentaires nécessaires pour aider le maître d'ouvrage à mettre en œuvre les actions décidées.</p>
11 Rapport final	<p>Le prestataire transmettra à l'entreprise un projet de rapport final qui comportera :</p> <ul style="list-style-type: none">• un bilan des résultats obtenus par le maître d'ouvrage sur la base des indicateurs de suivi prévus,• des recommandations sur les actions et études complémentaires restant à engager,• une fiche de «communication interne» ou «communication externe» à la demande de l'entreprise, avec accord de mise à disposition de l'ADEME pour une libre publication. <p>L'entreprise transmettra au prestataire ces remarques sur ce rapport. Le prestataire pourra ensuite lui renvoyer une version définitive du rapport final.</p>

5 - MODALITES ORGANISATIONNELLES

3 - Avant la prestation :

Dans un souci de qualité, le prestataire doit respecter les règles suivantes :

- a) suivre une démarche rigoureuse explicitée et justifiée dans ses rapports d'études,
- b) être exhaustif dans ses recommandations et fournir toutes les informations objectives nécessaires au maître d'ouvrage pour décider des suites à donner,
- c) ne pas intervenir dans une entreprise vis-à-vis de laquelle il ne présenterait pas toute garantie d'objectivité, notamment sur des installations conçues, réalisées ou gérées pour l'essentiel par lui-même,
- d) n'adjoindre aucune démarche commerciale concernant des biens ou services (ayant un lien avec les recommandations) au cours de son intervention.

Rappel : Ces points sont des conditions nécessaires à l'éligibilité à une aide de l'ADEME.

Le prestataire remettra au maître d'ouvrage une proposition détaillée et transparente comprenant les éléments suivants :

3.1.1 - Le CV et les références de l'intervenant

Le CV et les références attestant des compétences pour la réalisation de la prestation.

3.1.2 - Une proposition technique

Elle définit les caractéristiques de la prestation telle que définie dans le présent cahier des charges. La proposition indiquera notamment les supports méthodologiques qui seront utilisés. L'ADEME recommande d'y inclure l'option de l'accompagnement.

3.1.3 - Une offre financière

Elle correspond au coût de la prestation dans son ensemble, faisant apparaître la charge de travail, les coûts journaliers du (ou des) intervenant(s), les frais de déplacements et les éventuels frais annexes.

Le montant ainsi proposé inclura au minimum l'ensemble de la prestation telle que définie dans le présent cahier des charges avec l'accompagnement en option.

4 - Pendant la prestation

4.1.1 - Rôle du maître d'ouvrage

Pour le bon déroulement de la démarche, le maître d'ouvrage :

- désignera un collaborateur pour accompagner le prestataire et le guider sur le site,
- informera l'ensemble du personnel de l'intervention du prestataire et s'assurera de son entière collaboration,
- fournira au prestataire tous les documents utiles à la réalisation du diagnostic,
- participera à la réunion d'ouverture et de débriefing ainsi qu'à la restitution des résultats,
- complètera et validera la fiche de synthèse de restitution des résultats dans DIAGADEME comme indiqué dans le contrat d'aide de l'ADEME,
- s'impliquera fortement aux étapes-clés de la démarche comme la définition des priorités,
- validera le plan d'actions et son calendrier de mise en œuvre.

Exemples de documents à préparer par l'entreprise :

- les documents encadrant l'activité du site : arrêté préfectoral, récépissé de déclaration, contrats de collecte des déchets...
- les documents caractérisant les processus visés : schémas de fonctionnement, plans de réseaux, organigramme des personnes en charge de ces processus...
- les éléments de suivi des flux matière et énergie : suivi matière premières, production et pertes, bordereaux et registre déchets, factures (matières, eau, énergie...), résultats de mesure, tableaux de bord d'indicateurs...

4.1.2 - Rôle du prestataire

Le rôle du prestataire consiste à **apporter une expertise technique, économique et organisationnelle** afin de guider l'entreprise dans sa démarche.

5 - Après la prestation : la restitution

A l'issue de la mission, le prestataire transmet le résultat de l'étude par l'utilisation du portail Internet **DIAGADEME** (www.diagademe.fr) comprenant :

- Le rapport final d'étude et ses annexes,
- Une fiche de synthèse (figurant en annexe du présent cahier des charges),
- Avec l'accord de l'entreprise : l'outil ADEME de calcul MFCA complété (figurant en annexe du présent cahier des charges).

➔ cf. « Préambule – Le suivi technique de l'ADEME »

La confidentialité de ces informations est garantie par l'utilisation des codes d'accès délivrés par l'ADEME qui vous sont strictement personnels.

6 - CONTRÔLE PAR L'ADEME

Le Diagnostic, une fois réalisée pourra faire l'objet - ce n'est pas systématique - d'un contrôle approfondi par l'ADEME. Dans le souci de tester un échantillonnage représentatif, les dossiers seront choisis de manière aléatoire. Eventuellement un contrôle sur site pourra être mené par un expert mandaté par l'ADEME afin de juger de la qualité de l'étude et de l'objectivité du rapport.

LES FICHES DE SYNTHESE DIAGADEME



DIAGADEME

Le portail des Aides à la Décision Energie-Environnement de l'ADEME

Pour plus de lisibilité de ce document, vous pouvez désélectionner l'option "Afficher le quadrillage" dans le menu "Tableau" de MS Word.

Diagnostic Déchets Entreprise

Onglet Rapport technique

Veillez compléter sous DIAGADEME tous les champs ci-dessous et télécharger votre rapport complet.

Nombre de jours pour réaliser la prestation :

Téléchargement du rapport final de la prestation

Téléchargement du rapport final de la prestation (en version pdf de préférence ; 10 Mo max) :

Rapport(s) complémentaire(s) (en version pdf de préférence ; 10 Mo max) :

Nom du rapport complémentaire	Téléchargement fichier

Informations générales

Informations générales sur le bénéficiaire de la prestation (présentation de la structure, du contexte, de la démarche, ...) :

	0 à 9	10 à 49	50 à 249	250 à 499	500 ou plus
Effectif global (tous sites) de l'entreprise ou de la structure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Effectif de l'établissement ou du site de la prestation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Données quantitatives sur la production et la gestion des déchets du site

Période et indicateurs :

Date de début de période	Date de fin de période	CA (Euros)	Indicateur d'activité	Précisez si autre indicateur d'activité (libellé et unité)	Valeur de l'indicateur d'activité	Ratio de suivi (libellé et unité)	Valeur du ratio de suivi

Données quantitatives relevées pour la période ci-dessus :

Tonnage total déchets (en t)	Tonnage total déchets mis en décharge (en t)	Tonnage total déchets valorisés (ré-emploi, recyclage, méthanisation,...)(en t)	Tonnage de déchets incinérés (en t)	Coût externe total d'élimination Euros HT (somme des factures des prestataires)

Données qualitatives sur la gestion des déchets du site

Catégorie	Points Forts	Points Faibles
Conformité réglementaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Implication de la direction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organisation humaine interne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Communication interne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suivi des déchets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suivi des coûts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion documentaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réduction à la source des déchets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Implication du service Achats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organisation logistique interne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tri des déchets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relations avec les prestataires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valorisation des déchets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espace disponible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Filières locales de valorisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres données qualitatives sur la gestion des déchets du site :

Catégorie	Points Forts	Points Faibles
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Onglet Recommandations

Préconisations faites à l'issu de l'étude

Réduction à la source	Gestion	Type de déchets principal concerné	Objectif de l'action (décrire et chiffrer le tonnage de déchets concernés)	Dépenses prévues (matériels, aménagement d'espace...)(Euros HT)	Economies prévues (sur le fonctionnement : diminution de la facture de gestion des déchets, économies de matières 1ères...)(Euros HT/an)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

Tableau de suivi des recommandations

Réduction à la source	Gestion	Type de déchets principal concerné	Objectif de l'action (décrire et chiffrer le tonnage de déchets concernés)	Dépenses prévues (matériels, aménagement d'espace...)(Euros HT)	Première analyse des préconisations par le MO	Raisons
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

Prestation d'accompagnement à la mise en oeuvre des recommandations

(à remplir si un accompagnement à la mise en oeuvre est prévu dans la prestation)

Nombre de jours pour réaliser la prestation d'accompagnement à la mise en oeuvre :

Suivi quantitatif de l'accompagnement

N° période	Date de début de période	Date de fin de période	CA (Euros)	Indicateur d'activité	Précisez si autre indicateur d'activité	Valeur de l'indicateur d'activité	Ratio de suivi	Valeur du ratio de suivi
------------	--------------------------	------------------------	------------	-----------------------	---	-----------------------------------	----------------	--------------------------

1								
2								
3								
4								

Données quantitatives relevées pour les périodes ci-dessus :

N° période	Tonnage total déchets (en t)	Tonnage total déchets mis en décharge (en t)	Tonnage total déchets valorisés (ré-emploi, recyclage, méthanisation,...)(en t)	Tonnage de déchets incinérés (en t)	Coût externe total d'élimination Euros HT (somme des factures des prestataires)
1					
2					
3					
4					

Commentaires du bureau d'étude sur les réalisations accompagnées durant cette phase de l'étude (indiquer la concrétisation, les difficultés et les recommandations abandonnées ou reportées) :

Onglet Commentaires

Commentaires du prestataire sur l'étude

Commentaires du bureau d'étude prestataire sur l'étude (difficultés, résultats, points forts, ...) :

Commentaires du bénéficiaire

Commentaires sur l'étude :

	Oui, tout à fait	Oui, assez	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
La prestation a-t-elle correspondu à vos	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

attentes ?				
La prestation va-t-elle servir de point de démarrage à des actions concrètes ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires complémentaires sur l'étude :

Commentaires du bénéficiaire sur le travail du prestataire :

	Oui, tout à fait	Oui, assez	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
Etes-vous satisfait de la qualité de ses préconisations?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le prestataire avait-il une connaissance suffisante de vos activités / votre domaine?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le prestataire a-t-il montré une maîtrise suffisante de l'outil / méthode de diagnostic ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le prestataire a-t-il montré des qualités de communication / concertation recherchées ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires complémentaires du bénéficiaire sur le travail du prestataire :

Commentaire de l'ingénieur ADEME en charge du suivi de l'étude

Commentaires sur l'étude :

Annexe 2 : Exemple de contenu de rapport de diagnostic MFCA :

- objectifs de la prestation et les modalités de réalisation
- présentation de l'entreprise
- Présentation de la période de temps de l'étude :

Période	Du ...au ...
Libellé de l'indicateur d'activité général	Chiffre d'affaires, production...préciser unité
Valeur de l'indicateur d'activité général	

- Présentation d'une cartographie des processus de l'entreprise
- Présentation du cadre de l'étude (processus étudiés) :

Libellé processus	
Produit ou service en sortie	
Part dans l'activité	En % de la production ou du chiffre d'affaires

(un tableau par processus)

- Détermination et schématisation des centres de quantités des processus diagnostiqué(s)
- Description qualitative simplifiée des centres de quantités des processus diagnostiqué(s) avec identification des entrées et des sorties pour chaque centre de quantité

Libellé processus	Compréhensible pour le néophyte
Libellé étape	
Entrées matières	
Entrées énergies	
Technologies/procédés	
Pilotage	Circuit de commande, indicateurs...
Personnel	Equipe engagée dans cette étape

Sorties produits	
Sorties pertes	
Etape(s) cliente(s)	

(un tableau sera réalisé par centre de quantité étudiant dans l'ordre logique d'évolution de la production.)

- Analyse quantitative des flux matières en unités physiques
- Analyse quantitative des flux matières en unités monétaires

- Synthèse par processus des informations recueillies : les bilans équilibrés des flux physiques, les pertes hiérarchisées en terme d'impact estimés sur l'environnement et de charges économiques pour l'entreprise. Le bilan des principales pertes matières sur la période peut avoir la forme suivante :

Libellé	Coût € HT	Quantité	Unité

- Plan d'actions hiérarchisées validé par l'entreprise précisant
 - les objectifs,
 - les solutions préconisées pour réduire ou mieux valoriser les principales pertes,
 - une estimation des coûts de réalisation des actions et des économies prévues (quantité et €, en précisant la marge d'erreur),
 - ainsi que quelques indicateurs physico-économiques (taux de pertes)
 - calculables,
 - parlants aux équipes concernées et
 - pertinents pour piloter les actions ainsi que leurs modalités de suivi par l'entreprise.

On cherchera à intégrer ces indicateurs aux indicateurs et tableaux de bord existants. Les actions préconisées porteront à la fois sur le processus (optimisation ou changement organisationnel et/ou technologique) et sur les équipes qui en ont la charge (coopération, management, formation).

Les actions pourront être hiérarchisées selon des critères tels que :

- facilité de mise en œuvre (facile, moyen, complexe),
- coût (coût faible, coût moyen, coût élevé ou significatif),
- rentabilité (temps de retour ou autres critères de rentabilité pertinents pour l'entreprise) et
- estimation des enjeux environnementaux.

Le plan d'actions pourra indiquer les éventuelles synergies avec les démarches en cours ou prévues dans l'entreprise (programme annuel de système de management, projet lean, projets de changement d'équipement ou écoconception de produits).

Le plan d'actions peut être présenté de la façon suivante :

Action préconisée	
Libellé perte(s) visée(s)	Reprendre libellé(s) perte(s)
Libellé action	
Qui fera quoi quand ?	Résumé de l'action préconisée
Indicateur	Physique & économique, préciser unité et modalités de production
Objectif	Associé à l'indicateur, préciser délais
Commentaire	

(un tableau par action principale)

Exemple de presentation du plan d'action hiérarchisé et validé par l'entreprise :

Priorité	Nature pertes	Libellé action, processus et objectifs visés	Critère de hiérarchisation	Echéance
1	M/E/M&E		rapide, rentable, impactant, facile...	
2				
3				
4				
5				

Exemple d'échéance : <6mois, 6 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 5 ans ou >5ans

- bilan de la prestation réalisée : les points positifs, les éventuelles difficultés rencontrées et les solutions apportées.

Annexe 3 : Outil ADEME de calcul MFCA :



outil-calcul-mfca-simp
lifie_v01.xlsx

L'ADEME en bref

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.



ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers cedex 01



www.ademe.fr

Bâtiment
à U d i t
d'énergie
BTP - EnR

Entreprise
éco-conception
Diagnostic
énergie

Assistance
conseil
management
environnemental

Effet de serre
orientation
agriculture
déchetterie

Pollution
air - odeur
Plan de
déplacement
B r u i t